



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Travaux

Identification du pouvoir adjudicateur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE DE GAREOULT

16 place de la Mairie

83136 GAREOULT

Tél : 04.94.72.87.13.

Fax : 04.94.04.81.32

Mail : mairie@gareoult.fr

Profil acheteur : www.marches-securises.fr

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Monsieur FABRE Gérard

Type du pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Objet du marché : Rénovation de la Maison de Gareoult - Fourniture et pose des menuiseries extérieures.

Description du marché : L'avis implique un marché public.

Nature : Travaux

Forme du marché : Marché ordinaire

Variantes : non autorisées.

Classification CPV : 45421000 – Travaux de menuiserie.

Date prévisionnelle de début du marché : avril 2023.

Conditions relatives au marché

Les modalités de financement sont les suivantes : payable sur présentation de facture par mois via la plate-forme CHORUS en indiquant le n°SIRET de la Commune : 21830064800019.

Règlement administratif avec paiement à 30 jours à compter de la réception de la facture.

Délai maximum de paiement : 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Procédure

Mode de passation : Marché A Procédure Adaptée (ouvert)

Justifications à produire en phase candidatures :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 ou équivalent).

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme papier d'un DUME (Document Unique de Marché Européen).

Justifications à produire en phase offres :

- Acte d'engagement
- Détail estimatif
- Attestation de visite de chantier

Critères d'attribution :

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Conditions de participation

Retrait des dossiers :

Le dossier est à télécharger sur le site www.marches-securises.fr.

Remise des offres :

Les offres sont à déposer sur le site www.marches-securises.fr

Délai de validité des offres : le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de réception des offres : vendredi 24 février 2023 à 12h00

Date de l'envoi de l'avis à la publication : 23 janvier 2023

Renseignements : Mairie de GAREOULT au 04.94.72.87.19.